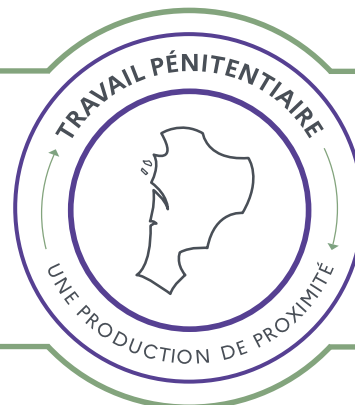


LE TRAVAIL PÉNITENTIAIRE

AU CENTRE DE DÉTENTION D'EYSSES

Des avantages pour l'entreprise,
un bénéfice pour la société



PRODUIRE EN PRISON

Le travail pénitentiaire permet aux personnes détenues d'acquérir des compétences professionnelles qui les préparent à exercer un emploi à leur sortie.

Dans cette perspective, instaurer un cadre de travail au plus proche des conditions de travail à l'extérieur participe à la réinsertion professionnelle durable des personnes détenues.

Investir dans le travail pénitentiaire, c'est investir dans une société d'avenir.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Participer au retour à l'emploi et à une insertion durable des personnes détenues
- Contribuer à la prévention de la récidive et à la sécurité de tous
- Favoriser une production de proximité « made in France » qui limite l'impact environnemental
- Dispositif éligible aux clauses sociales

COÛTS MAÎTRISÉS POUR L'ENTREPRISE (DANS LE CADRE D'UNE CONCESSION)

- Mise à disposition gratuite des espaces de production et de stockage
- Cotisations sociales réduites
- Salaire horaire minimum fixé à 45% du SMIC

TRAVAIL DE QUALITÉ ET RECONNU (DANS LE CADRE D'UNE CONCESSION)

- Participer au recrutement et au choix de ses opérateurs
- Accompagner et former des opérateurs
- Selon la nature de l'activité, les personnes détenues travaillent en autonomie ou sous le contrôle d'un de vos salariés

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES (DANS LE CADRE D'UNE CONCESSION)

- Contrats d'emploi pénitentiaire préparés par l'administration
- Gestion de la paie et des déclarations aux organismes sociaux assurées par l'administration

SOUS-TRAITANCE

- Le Service de l'Emploi Pénitentiaire propose des solutions de sous-traitance aux entreprises du territoire. Une solution clé en main qui permet de mettre en place des activités simples et complexes nécessitant un encadrement permanent.

PRODUIRE AU CENTRE DE DÉTENTION D'EYSSSES



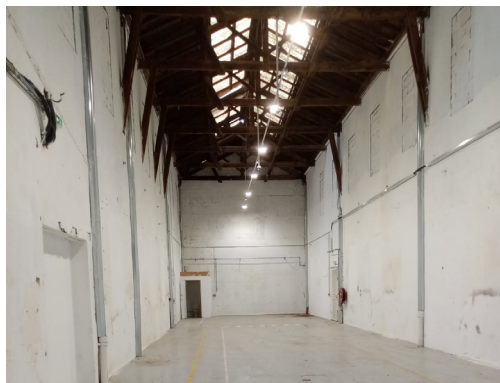
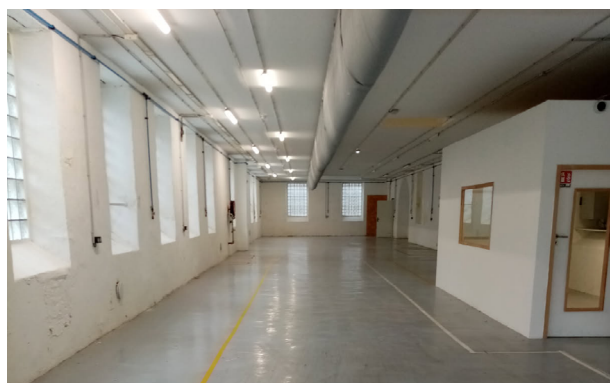
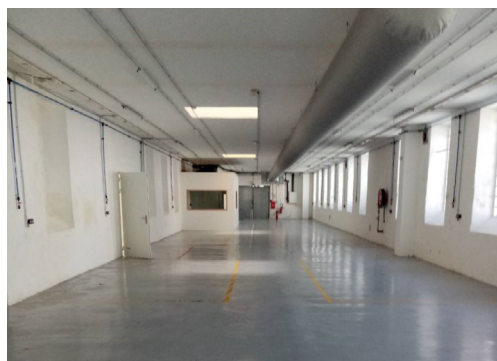
1 rue Pierre Doize, 47300 Villeneuve-sur-Lot

Le centre de détention d'Eysses est un établissement accueillant des personnes condamnées à des moyennes et longues peines. Il est installé sur un domaine de 19 hectares, dont 17 hectares non bâtis.

ESPACES DE PRODUCTION ET DE STOCKAGE DISPONIBLES

L'établissement dispose d'une surface de 900 m² réhabilités.

Ces ateliers peuvent accueillir une ou plusieurs activités de travail dans le cadre d'une sous-traitance ou d'une concession.



> Caractéristiques techniques des ateliers disponibles :

-  Horaires de travail des personnes détenues : du lundi au vendredi de 07h15 à 13h15
-  Hauteur sous plafond des ateliers : 6 mètres
-  Possibilité d'installer un parc machine dans le respect des règles sécuritaires de l'établissement et des obligations liées à la SST

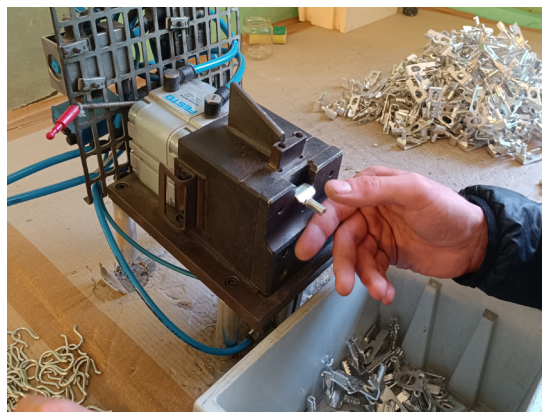
> Conditions d'accès et de livraison :

-  Hauteur sans véhicule : 4, 10 mètres
-  Accès camion : 44 tonnes
-  Horaires des livraisons : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00

LES ACTIVITÉS DÉJÀ PRÉSENTES SUR LE CENTRE DE DÉTENTION



Le SEP (Service de l'Emploi Pénitentiaire)
Atelier de métallerie



Le SEP (Service de l'Emploi Pénitentiaire)
Atelier de façonnage et de
conditionnement



Entreprise privée
Pliage et mise en cartons de filtres papier



SIAE Régie Vallée du Lot
Recyclage, ressourcerie, tri de linge

CONTACT

- > Caroline Prat, responsable de la relation aux entreprises
Direction interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux
- > caroline.prat@justice.fr
- > 06 03 34 95 96

- > atigip-justice.fr
- > justice.gouv.fr